



HUMAN RIGHTS COUNCIL ELECTIONS

2021 CANDIDATE

SENEGAL

Status - Seeking Re-Election

Previous Terms - 2007-09; 2010-12; 2018-20

Les mesures clés que le Sénégal devrait s'engager à mettre en œuvre en tant que membre du Conseil

Les mesures suivantes ont été développées conjointement avec plusieurs organisations de la société civile : International Service for Human Rights; Amnesty International – Sénégal; Organisation Nationale des Droits de l'Homme – Sénégal (ONDH); Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO); Coalition Sénégalaise des Défenseurs des droits de l'Homme

Liberté d'association / défenseurs des droits humains

- Adoption d'une loi portant protection des défenseurs des droits humains
- Abrogation de l'Arrêté n°7580/MINT/SP du 20 juillet 2011 interdisant les manifestations dans le centre-ville de Dakar.

Protection des enfants

- Adoption par l'Assemblée nationale du projet de code de l'enfant
- Adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi portant sur la réforme du statut des daaras (écoles coraniques).

Ratification d'instruments internationaux

- Ratification du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Peine de mort

- Ratification du Deuxième Protocole Facultatif au Pacte International relatif aux Droits Civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

Réglementation sur les armes

- Adoption de la loi nationale de mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 02 avril 2013.

Prisons et conditions de détention

- Mettre en œuvre la recommandation du Comité des droits de l'homme des Nations Unies sur l'exercice du droit de vote des détenus